

Quand la *logical correctness* vole au secours des têtes à Papineau

Serge Cantin

Volume 36, Number 2 (212), April 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/32097ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Cantin, S. (1994). Quand la *logical correctness* vole au secours des têtes à Papineau. *Liberté*, 36(2), 44–49.

SERGE CANTIN

QUAND LA LOGICAL CORRECTNESS VOLE AU SECOURS DES TÊTES À PAPINEAU

Dans le numéro 210 de *Liberté*, M. Alain Roy se livre à une longue (plus de 36 pages !) et virulente critique de mon texte, « La fatigue culturelle de Jacques Godbout » (*Liberté* 206), lequel ne formerait, à l'en croire, qu'un tissu de contradictions et de sophismes.

Cela m'étonne d'abord qu'on se soit donné tant de peine pour démontrer ce qui aurait dû pourtant sauter aux yeux de tout étudiant de cégep qui a réussi son cours de philosophie 101. Dans le zèle exubérant avec lequel M. Roy met ses talents de logicien au service des lecteurs de *Liberté*, il me semble d'ailleurs reconnaître la figure du bon élève qui, initié par ses maîtres aux vertus de la logique, s'est investi de la mission de traquer les vices d'argumentation au nom de la *logical correctness*, cette idéologie philosophique importée des États-Unis au milieu des années 1970 pour combler le déficit en vérité d'un marxisme déclinant. Je crois me rappeler que c'est à la même époque que l'on vit apparaître dans les classes de philosophie collégiale un instrument pédagogique appelé « le sac à outils » (pour apprendre à penser plus rationnellement) et qui contenait, entre autres, un petit livre rouge où l'étudiant trouvait à sa disposition la liste détaillée, avec exemples, des erreurs logiques à éviter et à dépister dans le discours d'autrui.

Ce que M. Roy ne semble pas avoir encore compris dans sa tranquille assurance logique, c'est qu'il ne suffit pas de raisonner logiquement pour penser et qu'il arrive même qu'un usage abusif, qu'une certaine obsession de la logique se traduise par une diminution de la faculté de juger et de l'aptitude à saisir les enjeux véritables des questions. Cela, André Belleau, que M. Roy me reproche de trop citer sans toutefois s'en priver lui-même, le savait fort bien : « Un intellectuel sérieux, disait-il, ne confond pas la logique et la raison, car il n'ignore pas que le terrain de la logique est infiniment plus étroit que celui de la raison* . »

En confinant mon argumentation à ce terrain étroit, M. Roy n'a apparemment aucun mal à en triompher, réduite qu'elle est à sa caricature grossière, selon un procédé captieux dont je limiterai l'examen à deux exemples.

1. M. Roy prétend me surprendre en flagrant délit de contradiction là où j'affirme que les intellectuels, *en même temps* qu'ils n'ont pas un don de clairvoyance politique, possèdent en la matière des vues particulières aux deux sens du terme : c'est-à-dire personnelles et hors du commun. J'expliquais que de telles vues particulières, qui supposent la mise à distance qu'opère l'intellectuel par rapport à sa société afin d'exercer sur elle un jugement critique, bien qu'elles ne garantissent nul accès à quelque réalité objective, à *une* vérité politique de la société, bien qu'elles demeurent toujours idéologiques, n'en sont pas moins indispensables en démocratie, pour autant qu'elles contribuent, par leur diversité et leurs désaccords mêmes, à rendre la société problématique, à en faire l'objet et l'enjeu d'un débat sur le sens et les finalités de l'existence collective, débat qui me paraît inscrit dans la définition même de la démocratie.

* *Surprendre les voix*, Montréal, Boréal, 1986, p. 145.

Or, dans le petit livre rouge de M. Roy, ce genre d'explication relève du sophisme. « Les écrivains et les intellectuels ont-ils, oui ou non, ce don de clairvoyance ? Il faudrait se décider » (p. 75). Et nous voilà, avec cette sommation, lancés sur la voie *royale* de la logique où le jugement est astreint à des alternatives simples et où il est interdit d'utiliser des ressources du langage et de la polysémie des mots pour réfléchir sur des problèmes complexes, en l'occurrence celui du statut et du rôle de l'intellectuel dans la société. M. Roy me reproche en effet de jouer sur le double sens des expressions : « avoir des lumières particulières » et « avoir des vues particulières », et ce, précise-t-il, à seule fin de « rallier (les lecteurs) à (m)es propres lumières idéologiques » (p. 76).

Que j'aie tenté dans mon texte de persuader le lecteur, de le rallier à mes vues, je l'admets volontiers ; mais n'est-ce pas aussi l'objectif que poursuit M. Roy en écrivant et ce que, au fond, tout essayiste tente de faire d'une façon ou de l'autre ? La mienne (ma façon de convaincre, mon « style ») n'est pas, quoi qu'en dise M. Roy, clandestine ; elle a au contraire le mérite d'être transparente. Je suis indépendantiste et ne m'en cache pas, ni ne tente de situer mon engagement politique sur le strict plan de la logique. Et cela, je parie que tout lecteur qui ne confond pas la logique et la raison l'aura compris d'entrée de jeu, quitte à ne pas partager mon point de vue politique. Car il y a une différence considérable entre, d'une part, affirmer et tenter de convaincre et de justifier au moyen d'arguments rationnels que l'indépendance est la seule solution viable pour le peuple québécois (ce que, avec d'autres et dans la mesure de mes moyens, je m'efforce de faire) et, d'autre part, prétendre que la question du Québec peut et doit être résolue par la seule logique, position que me prête insidieusement M. Roy afin de pouvoir mieux ensuite discréditer mon option

indépendantiste en l'assimilant à un projet logiquement intenable, chimérique, utopique, issu de l'imagination de quelques pauvres naïfs rêvant « d'atteindre l'âge d'or de la souveraineté » (cf. Roy, p. 99-102) ; ce qui, soit dit en passant, n'est pas sans rappeler la méthode axiomatique d'un autre grand logicien, Pierre Trudeau. Oui, monsieur Roy, vous avez raison : l'engagement politique de l'intellectuel « est affaire d'éthique » (p. 76). Mais si on ne peut aller jusqu'à exiger de l'intellectuel qu'il ait le courage de ses opinions, même quand la situation sociale et politique le commande, comme ça me paraît être le cas aujourd'hui au Québec, du moins est-on en droit de s'attendre à ce qu'il ait l'honnêteté élémentaire de ne pas s'abriter derrière le masque de la logique ou de l'objectivité pour hypostasier la réalité politique existante et légitimer l'ordre établi, en disqualifiant à l'avance, comme illogique ou idéologique (au sens de contraire à la réalité), toute vue particulière qui proposerait une autre lecture de l'histoire que celle qui domine dans le présent et sur laquelle s'appuie l'option fédéraliste.

Ainsi procède M. Roy, ainsi s'efforce-t-il (sans en prendre peut-être vraiment conscience : c'est dire l'efficacité d'une certaine propagande antinationaliste !) de justifier, en l'égalant à la réalité politique, le discours profédéraliste. Par exemple, lorsqu'il prétend (ça m'a fait bien rire) que je « pose exactement le même jugement que Godbout sur la société québécoise. La différence entre Godbout et Cantin, précise notre logicien, réside dans le fait que le premier ne s'illusionne pas sur les volontés de changement du peuple québécois alors que le second a besoin d'y croire » (p. 101). Différence insignifiante, en effet, pour qui cherche, à l'instar de Godbout, à faire passer son refus ou sa peur du changement pour du réalisme politique. Différence au contraire décisive pour qui croit, comme moi et quelques autres idéalistes, que

l'histoire d'un peuple ne renvoie pas à une aveugle nécessité, à une réalité objective dont l'idéologie ne serait que le miroir plus ou moins déformant, mais qu'elle est, aussi longtemps que ce peuple existe, le lieu et l'enjeu constant d'un conflit des interprétations, lesquelles sont rarement désintéressées.

2. « Pour Cantin, écrit M. Roy, voir un grand écrivain en Richler, ainsi que le fait Godbout, équivaut à de l'« autonégation ». Prêter des qualités à celui qui me critique, moi et mon peuple, reviendrait à signer mon arrêt de mort. » (p. 107)

Ici, obnubilée par ses présupposés idéologiques, qu'elle prend par ailleurs bien soin de ne jamais reconnaître comme tels, la *logical correctness* contrevient aux exigences minimales de la rigueur intellectuelle en me prêtant une opinion que je n'ai jamais professée. Car je n'ai jamais écrit que Richler n'était pas un grand écrivain. Il est possible qu'il le soit, je n'en sais rien, et de toute façon ce n'était pas là mon propos. La question que j'ai soulevée, question qui a déclenché ma réflexion et qui en marque l'enjeu primordial, ne concerne pas Richler lui-même mais les raisons qui ont bien pu motiver un intellectuel québécois aussi prestigieux que Jacques Godbout à décerner à un écrivain canadien-anglais qui écrit en anglais et qui méprise les Québécois, le titre de plus grand écrivain *québécois*. Au fond, tout mon texte s'articule autour de cette question, à laquelle j'ai tenté de répondre en invoquant la persistance d'anciennes images, de vieux réflexes et de vieux complexes hérités du nationalisme défensif d'autrefois, dont la pensée de Godbout me paraît témoigner exemplairement.

Que M. Roy récuse la pertinence de ma question en alléguant des passages de l'œuvre de Godbout qui attesteraient que celui-ci « accorde une place primordiale à l'usage de la langue française dans la définition de

l'identité québécoise » (p. 105), en dit long sur l'aveuglement qui guette la *logical correctness* lorsqu'elle vole au secours des têtes à Papineau.